

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

ARRÊTÉ

Secretariat d'Etat
aux Arts et Lettres

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX ARTS ET LETTRES

- VU la loi du 2 Mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque :
- VU l'avis émis par la Commission départementale des Sites, Perspectives et Paysages de la Mayenne dans ses séances du 10 Octobre 1955 et 4 Juin 1956 :
- VU les adhésions au classement donnée par :
- M. de CHAVAGNAC Edouard à
Mezangers les 12 classes et 28 Novembre 1956 : pour les parcelles n° 1, 3 à 5, 9, 91, 95, 96, 124, 126, 139, et 140 à 149 Section B
- MMe Vve GESBERT Auguste à MEZANGERS les 22 février 1956 pour les parcelles n° 124 et 128 section B
- M. LAIR de la MOTTE, 54 rue des Pies à EVRON le 22 février 1956 pour les parcelles n° 90, 97 et 98 Section B
- M. LAIR de la MOTTE René à MEZANGER le 19 Juin 1956 pour les parcelles n° 10, et 12 et 332 Section B
- Melle de QUATREBARBES Marie, 12, rue Hoche à LAVAL, le 1er Octobre 1956 pour les parcelles n° 6, 8, 65, 88, 89, 92 Bis, 92, 93, 94, 102, 103, 104, 120, 123, et 125 Section B
- Melle THIREAU Julienne à MEZANGERS le 14 Mai 1956 pour les parcelles n° 11, 105 et 122 Section B :

ARRÊTÉ

Note
Article 1er - Est classé parmi les sites pittoresques du département de la Mayenne l'ensemble formé sur la commune de MEZANGERS par l'Etang du Gué de Selle et ses abords comprenant les parcelles cadastrales suivantes :

n° 1, "3 à 6, 8 à 12, 65, 88, à 92, 92bis, 93 à 98, 102 à 105, 120, 122

.../....

à 128, 139, à 149 et 332 section B.

Article 2. - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la Mayenne, au Maire de la Commune de MEZANGERS et aux propriétaires intéressés dont les noms figurent sur la liste annexée au présent arrêté qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Article 3. - Il sera transcrit au Bureau des hypothèques de la situation du site classé.

PARIS, le 23 Juillet 1957

Pour ampliation :
Le chef du Bureau des sites,

Signé : BORDENEUVE

Bordeneuve